

Deux recycleries montpelliéraines bénéficient des aides de France Relance

Initié en septembre 2020 pour soutenir l'économie, le plan France Relance se concrétise dans les territoires. À Montpellier, par exemple, deux recycleries ont perçu des aides financières dans le cadre de la thématique "investissement dans le réemploi et le recyclage". Témoignages de ces structures qui s'engagent dans des champs différents mais avec la même préoccupation environnementale...



> Viviane Radier, pour le réseau Envie : création d'une entreprise d'insertion pour collecter, trier, réparer et vendre de l'électroménager.

Vous êtes chargée de développer ce projet à Montpellier : expliquez-nous d'abord ce qu'est Envie...

Le réseau national Envie a été créé en 1984 pour collecter des déchets d'équipements électroménagers, les trier, les réparer et les vendre avec une garantie, tout en employant des salariés éloignés du marché du travail et en s'engageant à les former. Il existe aujourd'hui en France une cinquantaine d'entreprises d'insertion Envie, qui répondent donc à un double objectif : l'un social, l'autre environnemental.

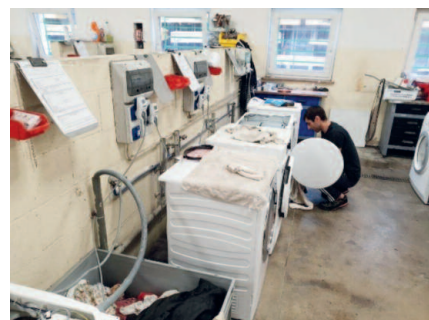


Ce projet porté par l'association Envie Occitanie, qui gère déjà deux sites (Toulouse et Limoges), pourra se concrétiser grâce notamment à une aide de 50 000 € de France Relance. Ce nouveau site Envie proposera donc la collecte, le tri, la réparation et la revente de gros électroménager, ainsi qu'un service après-vente et de dépannage.

Quand ce projet verra-t-il le jour ?

Nous avons identifié un bâtiment de 1 800 m² à aménager pour en faire un atelier de réparation et un magasin pouvant accueillir du public. L'ouverture, prévue en octobre 2021, induira le recrutement d'ici la fin de l'année d'une quinzaine de salariés, dont une douzaine en insertion pendant 24 mois. Ceux-ci seront formés à des métiers nécessaires chez Envie (chauffeur-livreur, réparateur d'électroménager...) et qui pourront être valorisés ailleurs.

Infos sur www.envie.org



En quoi consiste le projet montpelliérain ?

Une enquête menée au niveau local a montré une absence d'offre structurée et professionnelle en matière d'électroménager rénové garanti sur la métropole montpelliéraine, d'où l'idée d'y implanter un site Envie.



> Kévin Blanchard, pour Lezprit Réquipe : développement d'une recyclerie dédiée aux matériels sportifs.

Qu'est-ce qui vous a amené à lancer ce projet ?

Sensible à la question environnementale et aux modes de consommation alternatifs, je me suis rendu compte, à l'occasion d'expériences bénévoles dans plusieurs recycleries, que l'univers du sport pouvait être davantage dynamisé dans ce domaine. Pratiquant moi-même les sports de pleine nature, j'ai imaginé une recyclerie dédiée aux matériels sportifs localisée à Montpellier, qui est l'une des 6 villes de France ayant reçu les 4 lauriers du label "Ville active et sportive", et j'ai créé l'association Lezprit Réquipe durant l'été 2020.



ration en vue de la revente à petits prix, ou le recyclage vers les filières adéquates ; la sensibilisation à l'impact des activités sportives sur le climat et la biodiversité (ateliers de corréparation, défis sportifs "zéro déchet", découverte du lien entre biodiversité et sites de pratique sportive), et l'accompagnement des acteurs (clubs, ligues, fédérations, collectivités locales) en matière de transition écologique.

Quelle aide vous a apporté France Relance ?

Nous disposons actuellement à Montpellier d'un lieu de stockage, où nous organisons de la collecte, de la réparation et des braderies éphémères, et nous recherchons activement un local de 250 m², que nous pourrions équiper à l'aide des 20 000 € que nous avons reçus de France Relance. Nous serons alors en mesure d'assurer l'ensemble de nos activités.

Infos sur lezpritrequipe.org
 @lezpritrequipe



Quel est l'objectif de Lezprit Réquipe ?

L'association œuvre dans la transition écologique dans le monde du sport, c'est-à-dire le "sport zéro impact", à travers deux approches : le réemploi, soit la collecte de matériels sportifs, puis la répa-

"Objectif Recyclage Plastiques"

Le gouvernement déploie sur les années 2021 et 2022 un plan de relance de 100 milliards d'euros autour de trois volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Les entreprises et les associations peuvent répondre à des appels à projets pour bénéficier du fonds France Relance. Ainsi, l'appel à projets "Objectif Recyclage Plastiques", ouvert jusqu'au 15 septembre 2022 via l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), vise à accompagner la réduction de l'utilisation du plastique, à favoriser l'incorporation de plastique recyclé et à accélérer le développement du réemploi.